



GREVE le mardi 3 février 2026 à Mayotte et dans les DROM ...

A Mayotte, tout comme en Martinique, en Guyane, à la Réunion et en Guadeloupe, l'école publique est sacrifiée. Etablissements scolaires surchargés, dangereux ou délabrés, absence d'eau potable, élèves laissés sans solution de scolarisation, trop d'élèves sortant du système scolaire sans diplôme, RASED démantelés, enseignants et AESH précarisés, sous-formés et épuisés, ... L'Etat laisse volontairement s'installer des conditions indignes d'enseignement et de travail !

A cette situation déjà insupportable, vient s'ajouter l'application du décret sur le congé de longue maladie qui impose une double peine aux fonctionnaires des Départements et Régions d'Outre-Mer. La FSU Mayotte réclame l'annulation de ce dispositif.

Les promesses de la loi Mayotte ne sont pas toutes tenues. L'IRCANTEC n'est toujours pas appliqué. La FSU Mayotte demande le respect des engagements pris.

En outre, la FSU Mayotte revendique la mise en place de l'ASA avec effet rétroactif pour tous les fonctionnaires exerçants dans un établissement dépendant d'un quartier de la politique de la ville.

La FSU Mayotte continue d'exiger :

- L'augmentation de la majoration de traitement d'au moins 20 points ;
- La « déconjugalisation » de l'ISG ;
- L'aide au logement pour toutes et tous ;
- Un plan de titularisation des agents non titulaires ;
- Un dispositif de substitution de l'ITR qui concerne tout le monde.

La FSU Mayotte appelle à la grève et à un rassemblement le 3 février à partir de 9h30 au rectorat.